



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

mardi 31 mars 2026

Enfin des perspectives positives pour la restauration de la population de Lynx

Mardi 24 mars, se tenait à Dijon, la réunion du comité de pilotage (COPIL) du Plan national d'actions en faveur du Lynx boréal (PNA). À l'occasion de cette rencontre, le préfet coordonnateur du PNA a annoncé une expérimentation de lâchers de Lynx pour 2027, donnant ainsi de l'espoir pour l'avenir de l'espèce...

Tous les acteurs concernés par l'avenir de cette espèce menacée étaient rassemblés ce 24 mars pour faire un point d'avancement des actions mises en place pour réduire les menaces et ainsi sauver cette espèce classée en danger d'extinction en France.

L'année 2026 est en effet une étape charnière pour la conservation du Lynx, puisqu'elle marque, d'une part, la fin des cinq années de travail du premier Plan national d'actions et permettra, d'autre part et après un bilan, d'écrire ensemble les actions à poursuivre et les nouveaux leviers à prévoir.

Des actions qui commencent à porter leurs fruits

La réunion du COPIL a ainsi permis de dresser un bilan positif des divers volets du plan d'action. La résorption des points noirs de collisions sur les infrastructures routières est en bonne voie avec l'expérimentation d'un panneau routier de signalisation de la présence des Lynx pour les automobilistes, et des travaux de réaménagements des routes les plus mortifères vont être très bientôt engagés. Outre les actions des associations vers différents publics pour faire mieux connaître le Lynx, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a présenté les résultats encourageants de ses actions pour l'amélioration de la coexistence avec les activités humaines, dont l'élevage. Du côté des chasseurs, là aussi, de nombreux outils et actions ont été développés pour une meilleure acceptabilité de l'espèce par le monde cynégétique. Enfin, les résultats de plusieurs études scientifiques visant à améliorer les connaissances sur la population de Lynx et ses interactions avec son environnement ont été présentés, notamment par l'Office français de la biodiversité.

Des lâchers en 2027

Mais le point d'orgue de cette rencontre a été l'annonce officielle d'une expérimentation de premiers lâchers de Lynx à l'horizon 2027 dans un territoire volontaire encore à déterminer, tout comme l'origine et le nombre de Lynx lâchés.

Les associations se félicitent de cette initiative salutaire et strictement nécessaire pour extraire ce grand félin de la situation critique dans laquelle il se trouve, sur le plan numérique et génétique. Cette annonce est conforme aux recommandations du Muséum national d'histoire naturelle qui indiquaient que la décision politique d'opérer des renforcements devait être prise au plus tard en 2026.



Les associations sont bien conscientes que le Lynx peut très occasionnellement causer des dégâts sur les troupeaux, mais elles rappellent qu'il est aussi un atout pour les écosystèmes, la régénération de nos forêts, et qu'il contribue également au développement d'un tourisme de nature, support d'emplois dans les territoires.

Les associations saluent donc ce passage à l'action du gouvernement qui redonne de l'espoir quant à la conservation du Lynx et à la coexistence entre Humain et vivant sauvage. Elles appellent à une démarche inscrite dans les actions du plan national et régional, menée dans un esprit de coopération internationale, reposant sur une consultation qualitative, appuyée sur des éléments scientifiques et sur l'appropriation locale des objectifs pour déterminer un territoire apte à accueillir ces renforcements de la population.

Contact presse

- ➔ France Nature Environnement : Stéphanie Morelle – 07 57 44 08 36 et Eloi Perignon, attaché de presse – 06 07 69 27 10
- ➔ SFEPM : Marine Drouilly et Alexandre Mallet – 06 65 20 17 47
- ➔ Réserve naturelle de France – Mathilde Koehl – 06 09 78 04 97
- ➔ Observatoire des Carnivores alpins : Thibault Rony – 06 70 46 49 84
- ➔ Rewilding France : Aurélien Giraud et Olivier Raynaud – 06 62 14 95 34

France Nature Environnement est LA fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de plus de 6 200 associations présentes sur tout le territoire français, dans l'hexagone et en outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Twitter/X \(@FNEasso\)](https://twitter.com/FNEasso), [Facebook](https://www.facebook.com/fne.asso), [Instagram](https://www.instagram.com/fne.asso) et [Linkedin](https://www.linkedin.com/company/fne-asso).